



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Camions Moyens/Lourds	
Solicitation No. - N° de l'invitation 21120-195069/C	Date 2019-03-27
Client Reference No. - N° de référence du client BPA #2925069	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HP-927-76780	
File No. - N° de dossier hp927.21120-195069	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-04-15	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Takam(hp927), Maurice	Buyer Id - Id de l'acheteur hp927
Telephone No. - N° de téléphone (613) 297-3516 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Vehicles & Industrial Products Division
140 O'Connor, Tower East
4th Floor
140 O'Connor, Tour Est
4ème étage
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1.1 Besoin
- 1.2 Compte rendu
- 1.3 Service Connexion postal

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOMMISSIONNAIRES

- 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2.2 Présentation des soumissions
- 2.3 Demandes de renseignements en période de soumission
- 2.4 Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

- 3.1 Instruction pour la préparation des soumissions
- 3.1 Instruction pour la préparation des soumissions
- 3.2 Fluctuation du taux de change - Atténuation des risques
- 3.3 Paiement électronique de factures – soumission
- 3.4 Livraison

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET BASE DE SÉLECTION

- 4.1 Procédures d'évaluation
- 4.2 Méthode de sélection

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- 5.1 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 6.1 Exigences relatives à la sécurité
- 6.2 Besoin
- 6.3 Clauses et conditions uniformisées
- 6.4 Durée du contrat
- 6.5 Responsables
- 6.6 Paiement
- 6.7 Instructions relatives à la facturation
- 6.8 Attestations
- 6.9 Lois applicables
- 6.10 Ordre de priorité des documents
- 6.11 Clauses du guide des CCUA
- 6.12 Inspection et acceptation

Solicitation No. - N° de l'invitation
21120-195069/C
Client Ref. No. - N° de réf. du client
SA E60HP-16TRUK/HP

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
21120-195069

Buyer ID - Id de l'acheteur
CCC No. /N° CCC - FMS No/ N° VME

- 6.13 Instructions d'expédition- livraison à destination
- 6.14 Réunion postérieure à l'attribution du contrat / Réunion de pré-production
- 6.15 Matériel
- 6.16 Interchangeabilité
- 6.17 Conditionnement
- 6.18 Avis de rappel de véhicules

Pièces jointes :

Annexe "A" – Prix

Ajout 1 joint à l'Annexe "A" - Liste des caractéristiques supplémentaires

Annexe "B" - Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation

Annexe "C" de la Partie 3 - Instruments de paiement électronique

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Besoin

Le Canada invite les fournisseurs à présenter des propositions pour quatre (4) Camions, Moyen, **Configuration A**, un (1) Camion, Moyen, **Configuration B**, trois (3) Camions, Moyen, **Configuration C**, un (1) Camion, Moyen, **Configuration D** et les articles auxiliaires tel que décrit à l'Annexe "A" - Prix et conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement E60HP-16TRUK pour le **Groupe 3**.

1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu sur les résultats de la demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception de l'avis les informant que leur soumission n'a pas été retenue. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.3 Service Connexion postal

Cette demande de soumissions permet aux soumissionnaires d'utiliser le service Connexion postal offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leur soumission. Les soumissionnaires doivent consulter la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, et la partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, de la demande de soumissions, pour obtenir de plus amples renseignements.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document **2003 (2018-05-22)** Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 3.a) de l'article 01, Dispositions relatives à l'intégrité – soumission, des Instructions uniformisées de 2003 incorporée par renvoi ci-haut est supprimé dans son intégralité et remplacé par ce qui suit:

- a. au moment de présenter un arrangement dans le cadre de la demande d'arrangement en matière d'approvisionnement (DAMA), le soumissionnaire avait déjà fourni une liste complète de noms, tel qu'exigé en vertu de la Politique d'inadmissibilité et de suspension. Pendant ce processus d'approvisionnement, le soumissionnaire doit immédiatement informer le Canada par écrit de tout changement touchant la liste des noms.

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (SPAC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas,

Solicitation No. - N° de l'invitation
21120-195069/C
Client Ref. No. - N° de réf. du client
SA E60HP-16TRUK/HP

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
21120-195069

Buyer ID - Id de l'acheteur
CCC No. /N° CCC - FMS No/ N° VME

le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Si le soumissionnaire choisit d'envoyer sa soumission par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des Instructions uniformisées 2003 incorporées par référence. Les soumissionnaires doivent soumettre leur soumission dans une transmission unique. Le service Connexion postal a la capacité de transmettre plusieurs documents par transmission jusqu'à un maximum de 1 Go par document.

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique
Section II : Soumission financière
Section III: Attestations
Section IV: Renseignements supplémentaires

Si le soumissionnaire fournit simultanément plusieurs copies de sa soumission à l'aide de méthodes de livraison acceptable, et en cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postal et celui de la copie papier, le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postal aura préséance sur le libellé des autres copies.

Si le soumissionnaire choisit de soumettre sa soumission sur papier, le Canada demande que le soumissionnaire présente sa soumission dans des sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (1 copie papier)
Section II : Soumission financière (1 copie papier)
Section III: Attestations (1 copie papier)
Section IV: Renseignements supplémentaires (1 copie papier)

Section I: Soumission technique

Les soumissionnaires doivent signer et soumettre la conformité du produit à la Partie 5 – Attestations.

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission en conformité avec la base de paiement à la partie 6 et à l'Annexe "A" - Prix.

3.2 Fluctuation du taux de change - Atténuation des risques

1. Le soumissionnaire peut demander au Canada d'assumer les risques et les avantages liés aux fluctuations du taux de change. Si le soumissionnaire demande un rajustement du taux de change, cette demande doit être clairement indiquée dans la soumission au moment de sa présentation. Le soumissionnaire doit présenter le formulaire [PWGSC-SPAC 450](#) , Demande de rajustement du taux de change, avec

sa soumission, et indiquer le montant en monnaie étrangère en dollars canadiens pour chaque article pour lequel un rajustement du taux de change est demandé.

2. Le montant en monnaie étrangère est défini comme la portion du prix ou du taux qui varie directement en fonction des fluctuations du taux de change. Ce montant devrait comprendre l'ensemble des taxes, des droits et des autres coûts payés par le soumissionnaire et qui seront compris dans le montant de rajustement.
3. Le prix total payé par le Canada sur chaque facture sera rajusté au moment du paiement, selon le montant en monnaie étrangère et la disposition relative à la fluctuation du taux de change du contrat. Le rajustement du taux de change sera uniquement appliqué lorsque la fluctuation du taux de change varie de plus de 2% (augmentation ou diminution).
4. Au moment de la soumission, le soumissionnaire doit remplir les colonnes (1) à (4) du formulaire [PWGSC-SPAC 450](#) pour chaque article pour lequel il veut se prévaloir de la disposition relative à la fluctuation du taux de change. Lorsque les soumissions sont évaluées en dollars canadiens, les valeurs indiquées dans la colonne (3) devraient aussi être en dollars canadiens, afin que le montant du rajustement soit présenté dans la même devise que le paiement.
5. Aux fins de la présente disposition relative à la fluctuation du taux de change, les autres taux ou calculs proposés par le soumissionnaire ne seront pas acceptés.

3.3 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « C » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « C » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

Section III: Attestations

Les fournisseurs doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5 - Attestations.

Section IV: Renseignements supplémentaires

Le Canada demande que les fournisseurs présentent les renseignements suivants :

3.4 Livraison

Bien que la livraison des véhicules soit demandée pour le ou avant le 30 septembre 2019, la livraison la plus hâtive pouvant être offerte est la suivante:

Article 001 - Qté un (1), Camion, Moyen, **Configuration A**, (Plateau à ridelles – 14 Pieds) et les articles auxiliaires seront livrés dans les _____ jours civils suivant la date d'octroi du contrat.

Article 002 - Qté un (1), Camion, Moyen, **Configuration A**, (Carrosserie-fourgon isolée – 18 Pieds) et les articles auxiliaires seront livrés dans les _____ jours civils suivant la date d'octroi du contrat.

Article 003 - Qté un (1), Camion, Moyen, **Configuration A**, (Carrosserie-fourgon isolée – 18 Pieds) et les articles auxiliaires seront livrés dans les _____ jours civils suivant la date d'octroi du contrat.

Article 004 - Qté un (1), Camion, Moyen, **Configuration A**, (Plate-forme – 16 Pieds) et les articles auxiliaires seront livrés dans les _____ jours civils suivant la date d'octroi du contrat.

Article 005 - Qté un (1), Camion, Moyen, **Configuration B**, (Carrosserie-fourgon – 22 Pieds) et les articles auxiliaires seront livrés dans les _____ jours civils suivant la date d'octroi du contrat.

Article 006 - Qté (1), Camion, Moyen, **Configuration C**, (Carrosserie-fourgon isolée – 20 Pieds) et les articles auxiliaires seront livrés dans les _____ jours civils suivant la date d'octroi du contrat.

Article 007 - Qté deux (2), Camion, Moyen, **Configuration C**, (Carrosserie-fourgon – 24 Pieds) et les articles auxiliaires seront livrés dans les _____ jours civils suivant la date d'octroi du contrat.

Article 008 - Qté un (1), Camion, Moyen, **Configuration D**, (Plateau à ridelles – 14 Pieds) et les articles auxiliaires seront livrés dans les _____ jours civils suivant la date d'octroi du contrat.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Critères d'évaluation techniques obligatoires

Preuve de conformité obligatoire

Les soumissionnaires doivent fournir une conformité du produit signé.

4.1.2 Critères d'évaluation financiers obligatoires

4.1.2.1 Les soumissionnaires doivent fournir avec leur soumission, toutes les informations financières requises dans la demande de soumissions et à l'Annexe A - Prix pour tous les articles.

4.1.2.2 Les prix de la soumission doivent être en dollars canadiens, rendus droits acquittés (DDP) à destination, selon les Incoterms 2000, pour tous les articles. Les droits de douane et la taxe d'accise du Canada sont inclus s'il y a lieu, et les taxes applicables sont en sus.

4.1.2.3 Prix global évalué

Le prix unitaire ferme pour chaque article sera multiplié par les quantités identifiées et les résultats de tous les articles seront additionnés.

4.2 Méthode de sélection

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation obligatoires techniques et financiers pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué global le plus bas sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations additionnelles préalables à l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de se conformer à la demande de l'autorité contractante et de fournir les attestations dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848) (http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

Le Canada aura aussi le droit de résilier le contrat pour manquement si l'entrepreneur, ou tout membre de la coentreprise si l'entrepreneur est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » pendant la durée du contrat.

Le soumissionnaire doit fournir à l'autorité contractante l'annexe [Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation](#) remplie avant l'attribution du contrat. Si le soumissionnaire est une coentreprise, il doit fournir à l'autorité contractante l'annexe

Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation remplie pour chaque membre de la coentreprise.

5.1.3 Conformité du produit

Le soumissionnaire certifie que tous les véhicules/équipements proposés sont identiques à celles proposés et acceptées sous l'arrangement d'approvisionnement E60HP-16TRUK pour le **Groupe 3**.

Configuration A:

Marque Modèle Ensemble

Signature du représentant autorisé du soumissionnaire Date

Configuration B:

Marque Modèle Ensemble

Signature du représentant autorisé du soumissionnaire Date

Configuration C:

Marque Modèle Ensemble

Signature du représentant autorisé du soumissionnaire Date

Configuration D:

Marque Modèle Ensemble

Signature du représentant autorisé du soumissionnaire Date

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

6.1 Exigences relatives à la sécurité

Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

6.1.1 L'entrepreneur doit fournir Quatre (4) Camions, Moyen, **Configuration A**, Un (1) Camion, Moyen, **Configuration B**, Trois (3) Camions, Moyen, **Configuration C**, Un (1) Camion, Moyen, **Configuration D** ainsi que les articles auxiliaires tels que décrit à l'Annexe "A" - Prix et conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement E60HP-16TRUK pour le **Groupe 3**.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (SPAC). Le guide est disponible sur le site Web de SPAC : [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>).

6.3.1 Conditions générales

2010A (2018-06-21), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Livraison des véhicules

La livraison des véhicules doit être effectuée comme suit :

Article 001 - Qté un (1), camion, moyen, **Configuration A** (Plateau à ridelles – 14 Pieds) conformément à l'Arrangement en matière d'approvisionnement E60HP-16TRUK pour le **Groupe 3** - et les articles auxiliaires doivent être livrés le ou avant le _____.
(Date à insérer par l'autorité contractante au moment de l'attribution du contrat.)

Article 002 - Qté un (1), camion, moyen, **Configuration A** (Carrosserie-fourgon isolée – 18 Pieds) conformément à l'Arrangement en matière d'approvisionnement E60HP-16TRUK pour le **Groupe 3** - et les articles auxiliaires doivent être livrés le ou avant le _____. (Date à insérer par l'autorité contractante au moment de l'attribution du contrat.)

Article 003 - Qté un (1), camion, moyen, **Configuration A** (Carrosserie-fourgon isolée – 18 Pieds) conformément à l'Arrangement en matière d'approvisionnement E60HP-

16TRUK pour le **Groupe 3** - et les articles auxiliaires doivent être livrés le ou avant le _____.
(Date à insérer par l'autorité contractante au moment de l'attribution du contrat.)

Article 004 - Qté un (1), camion, moyen, **Configuration A** (Plate-forme – 16 Pieds) conformément à l'Arrangement en matière d'approvisionnement E60HP-16TRUK pour le **Groupe 3** - et les articles auxiliaires doivent être livrés le ou avant le _____.
(Date à insérer par l'autorité contractante au moment de l'attribution du contrat.)

Article 005 - Qté un (1), camion, moyen, **Configuration B** (Carrosserie-fourgon – 22 Pieds) conformément à l'Arrangement en matière d'approvisionnement E60HP-16TRUK pour le **Groupe 3** - et les articles auxiliaires doivent être livrés le ou avant le _____.
(Date à insérer par l'autorité contractante au moment de l'attribution du contrat.)

Article 006 - Qté un (1), camion, moyen, **Configuration C** (Carrosserie-fourgon isolée – 20 Pieds) conformément à l'Arrangement en matière d'approvisionnement E60HP-16TRUK pour le **Groupe 3** - et les articles auxiliaires doivent être livrés le ou avant le _____.
(Date à insérer par l'autorité contractante au moment de l'attribution du contrat.)

Article 007 - Qté deux (2), camion, moyen, **Configuration C** (Carrosserie-fourgon – 24 Pieds) conformément à l'Arrangement en matière d'approvisionnement E60HP-16TRUK pour le **Groupe 3** - et les articles auxiliaires doivent être livrés le ou avant le _____.
(Date à insérer par l'autorité contractante au moment de l'attribution du contrat.)

Article 008 - Qté un (1), camion, moyen, **Configuration D** (Plateau à ridelles – 14 Pieds) conformément à l'Arrangement en matière d'approvisionnement E60HP-16TRUK pour le **Groupe 3** - et les articles auxiliaires doivent être livrés le ou avant le _____.
(Date à insérer par l'autorité contractante au moment de l'attribution du contrat.)

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Name: Maurice Takam

Title: Supply Officer

Organisation: Services publics et Approvisionnements Canada

Téléphone: 613-297-3516

Courriel: maurice.takam@SPAC-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat et toute modification doit être autorisée, par écrit, par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Responsable des achats

Le responsable des achats pour le contrat est :

Nom: _____ (*à être inséré par SPAC au moment de l'attribution du contrat*)

Titre: _____

Organisation: _____

Téléphone : ____ - ____ - ____

Télécopieur : ____ - ____ - ____

Courriel : _____

Le responsable des achats représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de la mise en œuvre d'outils et de procédures exigés pour l'administration du contrat. L'entrepreneur peut discuter de questions administratives identifiées dans le contrat avec le responsable des achats; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser de changements à l'énoncé des travaux. Des changements à l'énoncé des travaux peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est :

Nom: _____ (*à être inséré par SPAC au moment de l'attribution du contrat*)

Titre: _____

Organisation: _____

Téléphone : ____ - ____ - ____

Télécopieur : ____ - ____ - ____

Courriel : _____

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.4 Représentants de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements généraux

Nom : _____ (*à être complété par le soumissionnaire.*)

Titre: _____

Téléphone : ____ - ____ - ____

Télécopieur : ____ - ____ - ____

Courriel : _____

Suivi de la livraison :

Nom : _____ (*à être complété par le soumissionnaire.*)

Titre: _____

Téléphone : ____ - ____ - ____

Télécopieur : ____ - ____ - ____

Courriel : _____

6.5.5 Fournisseurs Autorisés de Services sous la Garantie du Fabricant

Le concessionnaire et/ou son agent suivant est autorisé à fournir des services après-vente, d'entretien et de réparations sous garantie et une gamme complète de pièces de rechange pour le véhicule/l'équipement offert:

Article 001 (*à être complété par le soumissionnaire.*)

Pour la cabine et le châssis :

Nom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Distance entre le lieu de livraison et le concessionnaire et/ou l'agent : _____ km

Pour la carrosserie :

Nom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Distance entre le lieu de livraison et le concessionnaire et/ou l'agent : _____ km

Article 002 (*à être complété par le soumissionnaire.*)

Pour la cabine et le châssis :

Nom : _____
Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Distance entre le lieu de livraison et le concessionnaire et/ou l'agent : _____ km

Pour la carrosserie :

Nom : _____
Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Distance entre le lieu de livraison et le concessionnaire et/ou l'agent : _____ km

Article 003 (*à être complété par le soumissionnaire.*)

Pour la cabine et le châssis :

Nom : _____
Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Distance entre le lieu de livraison et le concessionnaire et/ou l'agent : _____ km

Pour la carrosserie :

Nom : _____
Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Distance entre le lieu de livraison et le concessionnaire et/ou l'agent : _____ km

Article 004 *(à être complété par le soumissionnaire.)*

Pour la cabine et le châssis :

Nom : _____
Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Distance entre le lieu de livraison et le concessionnaire et/ou l'agent : _____ km

Pour la carrosserie :

Nom : _____
Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Distance entre le lieu de livraison et le concessionnaire et/ou l'agent : _____ km

Article 005 *(à être complété par le soumissionnaire.)*

Pour la cabine et le châssis :

Nom : _____
Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Distance entre le lieu de livraison et le concessionnaire et/ou l'agent : _____ km

Pour la carrosserie :

Nom : _____
Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Distance entre le lieu de livraison et le concessionnaire et/ou l'agent : _____ km

Article 006 *(à être complété par le soumissionnaire.)*

Pour la cabine et le châssis :

Nom : _____
Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Distance entre le lieu de livraison et le concessionnaire et/ou l'agent : _____ km

Pour la carrosserie :

Nom : _____
Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Distance entre le lieu de livraison et le concessionnaire et/ou l'agent : _____ km

Article 007 *(à être complété par le soumissionnaire.)*

Pour la cabine et le châssis :

Nom : _____
Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Distance entre le lieu de livraison et le concessionnaire et/ou l'agent : _____ km

Pour la carrosserie :

Nom : _____
Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Distance entre le lieu de livraison et le concessionnaire et/ou l'agent : _____ km

Article 008 (*à être complété par le soumissionnaire.*)

Pour la cabine et le châssis :

Nom : _____
Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Distance entre le lieu de livraison et le concessionnaire et/ou l'agent : _____ km

Pour la carrosserie :

Nom : _____
Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Distance entre le lieu de livraison et le concessionnaire et/ou l'agent : _____ km

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations dans le cadre du contrat, l'entrepreneur sera payé les prix fermes spécifiés dans l'Annexe "A" - Prix et selon ce qui suit:

Des prix unitaires fermes en dollars canadiens, DDP - rendu droits acquittés à destination, Incoterms 2000, droits de douane et taxe d'accise comprises, s'il y a lieu et les taxes applicables en sus.

Le prix payé sera rajusté en fonction de la disposition relative à la fluctuation du taux de change (le cas échéant).

6.6.2 Paiement électronique des factures - Contrat (s'il y a lieu)

L'entrepreneur accepte d'être payé en utilisant l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa;
- b. Carte d'achat MasterCard;
- c. Dépôt direct (national et international);
- d. Échange de données informatisé (EDI);

6.6.3 Clauses du guide des CCUA

C6000C Limite de prix	2017-08-17
H1001C Paiements multiples	2008-05-12
C3015C Rajustement relatif à la fluctuation du taux de change	2017-08-17 (si applicable)

6.7 Instructions relatives à la facturation

6.7.1 L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé «Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que les travaux identifiés sur la facture sont complétés. Les fournisseurs sont priés de fournir les factures en format électronique sauf si indication contraire de l'autorité contractante ou chargé de projet, réduisant ainsi le matériel imprimé.

Chaque facture doit être appuyée par:

(a) une copie du document de sortie, un certificat d'inspection et de tout autre document tel qu'il est spécifié au contrat;

6.7.2 Les factures doivent être distribuées comme suit :

- (a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse du responsable d'achat identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat pour attestation et paiement.
- (b) Une (1) copie doit être envoyé à l'autorité contractante de SPAC identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

6.8 Attestations

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.8.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Manquement de la part de l'entrepreneur

Lorsqu'un Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi a été conclu avec Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail, l'entrepreneur reconnaît et s'engage, à ce que cet accord demeure valide pendant toute la durée du contrat. Si l'Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi devient invalide, le nom de l'entrepreneur sera ajouté à la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF](#) ». L'imposition d'une telle sanction par EDSC fera en sorte que l'entrepreneur sera considéré non conforme aux modalités du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure par la suite sur ladite liste.

- (a) les articles de la convention;
- (b) 2010A (2018-06-21) Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- (c) Annexe "A" - Prix;
- (d) Ajout 1 joint à l'Annexe "A" - Liste des caractéristiques supplémentaires
- (e) Annexe B, Programme de contrats fédéraux en matière d'équité d'emploi – Attestation;
- (f) la soumission de l'entrepreneur en date du _____.

6.11 Clauses du guide des CCUA

A1009C	Accès aux lieux d'exécution des travaux	2008-05-12
A9049C	Sécurité des véhicules	2011-05-16
A9068C	Règlements concernant les emplacements du gouvernement	2010-01-11
D3010C	Livraison des marchandises dangereuses/produits dangereux	2016-01-28
D9002C	Ensembles incomplets	2007-11-30
G1005C	Assurances	2016-01-28

6.12 Inspection et acceptation

L'autorité technique sera le responsable des inspections. Tous les rapports, biens livrables, documents, biens et services fournis en vertu du contrat seront assujettis à l'inspection du responsable des inspections ou de son représentant. Si des rapports, documents, biens ou services ne sont pas conformes aux exigences de l'énoncé des travaux et ne sont pas satisfaisants selon le responsable des inspections, ce dernier aura le droit de les rejeter ou d'en demander la correction, aux frais de l'entrepreneur uniquement, avant de recommander le paiement.

6.13 Préparation en vue de la livraison à destination

6.13.1 L'entrepreneur doit expédier les biens en DDP à destination - rendu droits acquittés aux destinations (tel qu'indiqué à l'Annexe "A" - Prix) À moins d'indication contraire, la livraison doit se faire par le moyen le plus économique. Les frais d'expédition doivent être indiqués séparément dans la facture de l'entrepreneur. L'entrepreneur est responsable de l'ensemble des frais de livraison, de l'administration, des coûts et des risques de transport et du dédouanement, dont le paiement des droits de douane et des taxes.

6.13.2 L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre les rendez-vous pour la livraison en communiquant avec les personnes désignées à l'Annexe "A"-Prix. Le destinataire peut refuser des livraisons lorsque des dispositions n'ont pas été prises au préalable.

6.14 Réunion postérieure à l'attribution du contrat / Réunion de pré-production

Dans un délai de dix (10) jours civils après la date d'entrée en vigueur du contrat, l'entrepreneur doit communiquer avec l'autorité contractante pour déterminer si une réunion est requise. Une réunion sera convoquée à la discrétion de l'autorité technique afin de passer en revue les exigences techniques et contractuelles. L'entrepreneur sera responsable pour la préparation et la distribution du procès-verbal dans les cinq (5) jours civils après la tenue de la réunion. La réunion aura lieu aux établissements de l'entrepreneur ou à un édifice du Service Correctionnel Canada ou via téléconférence, à la discrétion du Canada, sans frais additionnels au Canada, avec des représentants de l'entrepreneur, du Service Correctionnel Canada et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.15 Matériel

Le matériel fourni doit être neuf et de production courante par le fabricant.

6.16 Interchangeabilité

A moins de modifications autorisées par l'autorité contractante au cours du cycle de fabrication, tous les véhicules fournis en fonction d'un article donné d'un contrat doivent être de marque et de modèle semblables, et tous leurs assemblages, sous-ensembles et pièces doivent être interchangeables.

6.17 Conditionnement

Les méthodes de préservation et de conditionnement doivent être conformes à la norme courante de l'entrepreneur pour les envois au Canada ou, au besoin, aux normes pour les envois outremer (par exemple pour les cargaisons en cale).

6.18 Avis de rappel de véhicules

Tous les avis de rappel de véhicules doivent être envoyés au responsable technique.

Solicitation No. - N° de l'invitation
21120-195069/C
Client Ref. No. - N° de réf. du client
SA E60HP-16TRUK/HP

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
21120-195069

Buyer ID - Id de l'acheteur
CCC No. /N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE "A" – PRIX

Article 001: Groupe 3, Camion, Moyen, Configuration A (Plateau à ridelles – 14 Pieds) y compris l’Ajout 1 joint à l'Annexe “A” - Liste des caractéristiques supplémentaires requises pour l'article 001.

L’entrepreneur doit livrer le véhicule/l’équipement, y compris les manuels, les lettres de garantie, garantie antirouille, fiche signalétiques, les clés, les billets de production, et le sommaire des données en conformité avec E60HP-16TRUK pour le **Groupe 3**.

Marque

Modèle

Ensemble

Le camion et les articles connexes doivent être livré à:

Service Correctionnel Canada
Institution de Stony Mountain
Highway 7 North, Building C-17
Stony Mountain, Manitoba, ROC 3A0

À l’attention de: _____ (à être inséré par SPAC au moment de l'attribution du contrat)

Date de livraison: _____ (à être inséré par SPAC au moment de l'attribution du contrat)

Prix unitaire ferme de _____ \$ par véhicule, incluant tous les équipements et les articles auxiliaires en conformité avec la Base de paiement – Type 1 (tel que décrit à la clause 6.5.1 Base de paiement)

Quantité : Un (1)

Article 002: Groupe 3, Camion, Moyen, Configuration A (Carrosserie-fourgon isolée – 18 Pieds) y compris l’Ajout 1 joint à l'Annexe “A” - Liste des caractéristiques supplémentaires requises pour l'article 002.

L’entrepreneur doit livrer le véhicule/l’équipement, y compris les manuels, les lettres de garantie, garantie antirouille, fiche signalétiques, les clés, les billets de production, et le sommaire des données en conformité avec E60HP-16TRUK pour le **Groupe 3**.

Marque

Modèle

Ensemble

Le camion et les articles connexes doivent être livré à:

Service Correctionnel Canada
Institution de Drumheller
Highway 9, P.O. Box 3000
Drumheller, Alberta, T0J 0Y0

Solicitation No. - N° de l'invitation
21120-195069/C
Client Ref. No. - N° de réf. du client
SA E60HP-16TRUK/HP

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
21120-195069

Buyer ID - Id de l'acheteur
CCC No. /N° CCC - FMS No/ N° VME

À l'attention de: _____ (à être inséré par SPAC au moment de l'attribution du contrat)

Date de livraison: _____ (à être inséré par SPAC au moment de l'attribution du contrat)

Prix unitaire ferme de _____ \$ par véhicule, incluant tous les équipements et les articles auxiliaires en conformité avec la Base de paiement – Type 1 (tel que décrit à la clause 6.5.1 Base de paiement)

Quantité : Un (1)

Article 003: Groupe 3, Camion, Moyen, Configuration A (Carrosserie-fourgon isolée – 18 Pieds) y compris l' Ajout 1 joint à l'Annexe "A" - Liste des caractéristiques supplémentaires requises pour l'article 003.

L'entrepreneur doit livrer le véhicule/l'équipement, y compris les manuels, les lettres de garantie, garantie anti-rouille, fiche signalétiques, les clés, les billets de production, et le sommaire des données en conformité avec E60HP-16TRUK pour le **Groupe 3**.

_____	_____	_____
Marque	Modèle	Ensemble

Le camion et les articles connexes doivent être livré à:

**Service Correctionnel Canada
Institution de Bowden**
Highway 2, P.O. Box 6000
Innisfail, Alberta, T4G 1V1

À l'attention de: _____ (à être inséré par SPAC au moment de l'attribution du contrat)

Date de livraison : _____ (à être inséré par SPAC au moment de l'attribution du contrat)

Prix unitaire ferme de _____ \$ par véhicule, incluant tous les équipements et les articles auxiliaires en conformité avec la Base de paiement – Type 1 (tel que décrit à la clause 6.5.1 Base de paiement)

Quantité : Un (1)

Article 004: Groupe 3, Camion, Moyen, Configuration A (Plate-forme – 16 Pieds) y compris l' Ajout 1 joint à l'Annexe "A" - Liste des caractéristiques supplémentaires requises pour l'article 004.

L'entrepreneur doit livrer le véhicule/l'équipement, y compris les manuels, les lettres de garantie, garantie anti-rouille, fiche signalétiques, les clés, les billets de production, et le sommaire des données en conformité avec E60HP-16TRUK pour le **Groupe 3**.

Solicitation No. - N° de l'invitation
21120-195069/C
Client Ref. No. - N° de réf. du client
SA E60HP-16TRUK/HP

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
21120-195069

Buyer ID - Id de l'acheteur
CCC No. /N° CCC - FMS No/ N° VME

Marque

Modèle

Ensemble

Le camion et les articles connexes doivent être livré à:

Service Correctionnel Canada
Institution de William Head
6000, William Head Road
Victoria, BC V9C 0B5

À l'attention de: _____ *(à être inséré par SPAC au moment de l'attribution du contrat)*

Date de livraison: _____ *(à être inséré par SPAC au moment de l'attribution du contrat)*

Prix unitaire ferme de _____ \$ par véhicule, incluant tous les équipements et les articles auxiliaires en conformité avec la Base de paiement – Type 1 (tel que décrit à la clause 6.5.1 Base de paiement)

Quantité : Un (1)

Article 005: Groupe 3, Camion, Moyen, Configuration B (Carrosserie-fourgon, 22 Pieds) y compris l' Ajout 1 joint à l'Annexe "A" - Liste des caractéristiques supplémentaires requises pour l'article 005.

L'entrepreneur doit livrer le véhicule/l'équipement, y compris les manuels, les lettres de garantie, garantie antirouille, fiche signalétiques, les clés, les billets de production, et le sommaire des données en conformité avec E60HP-16TRUK pour le **Groupe 3**.

Marque

Modèle

Ensemble

Le camion et les articles connexes doivent être livré à:

Service Correctionnel Canada
Institution d'Edmonton
21611 Meridian Street
Edmonton, Alberta, T5Y 6E7

À l'attention de: _____ *(à être inséré par SPAC au moment de l'attribution du contrat)*

Date de livraison: _____ *(à être inséré par SPAC au moment de l'attribution du contrat)*

Prix unitaire ferme de _____ \$ par véhicule, incluant tous les équipements et les articles auxiliaires en conformité avec la Base de paiement – Type 1 (tel que décrit à la clause 6.5.1 Base de paiement)

Quantité : Un (1)

Article 006: Groupe 3, Camion, Moyen, Configuration C (Carrosserie-fourgon isolée – 20 Pieds) y compris l’Ajout 1 joint à l'Annexe “A” - Liste des caractéristiques supplémentaires requises pour l'article 006.

L’entrepreneur doit livrer le véhicule/l’équipement, y compris les manuels, les lettres de garantie, garantie anti-rouille, fiche signalétiques, les clés, les billets de production, et le sommaire des données en conformité avec E60HP-16TRUK pour le **Groupe 3**.

Marque	Modèle	Ensemble
--------	--------	----------

Le camion et les articles connexes doivent être livrés à:

Service Correctionnel Canada
Institution de Collins Bay
Major Equipment Section
1455 Bath road, P.O. Box 190
Kingston Ontario, K7L 4V9

À l’attention de: _____ (à être inséré par SPAC au moment de l'attribution du contrat)

Date de livraison: _____ (à être inséré par SPAC au moment de l'attribution du contrat)

Prix unitaire ferme de _____ \$ par véhicule, incluant tous les équipements et les articles auxiliaires en conformité avec la Base de paiement – Type 1 (tel que décrit à la clause 6.5.1 Base de paiement)

Quantité : Un (1)

Article 007: Groupe 3, Camion, Moyen, Configuration C (Carrosserie-fourgon – 24 Pieds) y compris l’Ajout 1 joint à l'Annexe “A” - Liste des caractéristiques supplémentaires requises pour l'article 007.

L’entrepreneur doit livrer le véhicule/l’équipement, y compris les manuels, les lettres de garantie, garantie anti-rouille, fiche signalétiques, les clés, les billets de production, et le sommaire des données en conformité avec E60HP-16TRUK pour le **Groupe 3**.

Marque	Modèle	Ensemble
--------	--------	----------

Le camion et les articles connexes doivent être livrés à:

Service Correctionnel Canada
Dépôt d’approvisionnement régional
33344 King Road
Abbotsford, BC, V2S 6J5

Solicitation No. - N° de l'invitation
21120-195069/C
Client Ref. No. - N° de réf. du client
SA E60HP-16TRUK/HP

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
21120-195069

Buyer ID - Id de l'acheteur
CCC No. /N° CCC - FMS No/ N° VME

À l'attention de: _____ (à être inséré par SPAC au moment de l'attribution du contrat)

Date de livraison: _____ (à être inséré par SPAC au moment de l'attribution du contrat)

Prix unitaire ferme de _____ \$ par véhicule, incluant tous les équipements et les articles auxiliaires en conformité avec la Base de paiement – Type 1 (tel que décrit à la clause 6.5.1 Base de paiement)

Quantité : deux (2)

Article 008: Groupe 3, Camion, Moyen, Configuration D (Plateau à ridelles – 14 Pieds) y compris l'Ajout 1 joint à l'Annexe "A" - Liste des caractéristiques supplémentaires requises pour l'article 008.

L'entrepreneur doit livrer le véhicule/l'équipement, y compris les manuels, les lettres de garantie, garantie anti-rouille, fiche signalétiques, les clés, les billets de production, et le sommaire des données en conformité avec E60HP-16TRUK pour le **Groupe 3**.

Marque

Modèle

Ensemble

Le camion et les articles connexes doivent être livré à:

Service Correctionnel Canada
Penitencier de la Saskatchewan
15th St. W., P.O. Box 160
Prince Albert, Saskatchewan, S6V 5R6

À l'attention de: _____ (à être inséré par SPAC au moment de l'attribution du contrat)

Date de livraison: _____ (à être inséré par SPAC au moment de l'attribution du contrat)

Prix unitaire ferme de _____ \$ par véhicule, incluant tous les équipements et les articles auxiliaires en conformité avec la Base de paiement – Type 1 (tel que décrit à la clause 6.5.1 Base de paiement)

Quantité : Un (1)

Ajout 1 joint à l'Annexe "A"

Liste des caractéristiques supplémentaires

GROUP 3 - CONFIGURATION A

Item 001

Group 3 - Configuration A – Quantité 1 (**Institution de Stony Mountain**)

Conformément à la description d'achat Groupe 3 (Camion, Moyen) y compris les caractéristiques et accessoires suivants:

ARTICLE	PARAGRAPHE	QUANTITÉ
Cabine double	3.5.1 (b)	1
Freins hydrauliques	3.9.1 (a)	1
Roue de secours avec espace de rangement	3.11.1 (b)	1
Lampe de balisage	3.15.1 (a)	1
Peinture – Bleu foncé	3.18	1
Plateau à ridelles – 14 Pieds	3.20.1 (s)	1
Hayon élévateur électrohydraulique escamotable	3.20.1 (y)	1
Manuel d'entretien – numérique - Anglais	4.1.4 (a)	1
Manuel de pieces – numérique	4.1.4 (c)	1
Formation – Familiarisation - Anglais	4.2 (a)	1

Ajout 1 joint à l'Annexe "A"

Liste des caractéristiques supplémentaires

GRUPE 3, CONFIGURATION A

Article 002

Group 3 - Configuration A – Quantité 1 (**Institution de Drumheller**)

Conformément à la description d'achat Groupe 3 (Camion, Moyen) y compris les caractéristiques et accessoires suivants:

ARTICLE	PARAGRAPHE	QUANTITÉ
Cabine conventionnelle	3.5 (a)	1
Freins hydrauliques	3.9.1 (a)	1
Roue de secours avec espace de rangement	3.11.1 (b)	1
Lampe de balisage	3.15.1 (a)	1
Peinture – Bleu foncé	3.18	1
Carrosserie-fourgon isolée – 18 Foot	3.20.1 (i)	1
Hayon élévateur électrohydraulique escamotable	3.20.1 (y)	1
Porte-étiquettes de matières dangereuses	3.20.1 (ad)	1
Manuel d'entretien – numérique - Anglais	4.1.4 (a)	1
Manuel de pieces – numérique	4.1.4 (c)	1

Ajout 1 joint à l'Annexe "A"

Liste des caractéristiques supplémentaires

GRUPE 3, CONFIGURATION A

Article 003

Group 3 - Configuration A - Quantité 1 (**Institution de Bowden**)

Conformément à la description d'achat Groupe 3 (Camion, Moyen) y compris les caractéristiques et accessoires suivants:

ARTICLE	PARAGRAPHE	QUANTITÉ
Cabine conventionnelle	3.5 (a)	1
Freins hydrauliques	3.9.1 (a)	1
Roue de secours avec espace de rangement	3.11.1 (b)	1
Lampe de balisage	3.15.1 (a)	1
Peinture – Bleu foncé	3.18	1
Carrosserie-fourgon isolée – 18 Pieds	3.20.1 (i)	1
Hayon élévateur électrohydraulique escamotable	3.20.1 (y)	1
Porte-étiquettes de matières dangereuses	3.20.1 (ad)	1
Manuel d'entretien – numérique - Anglais	4.1.4 (a)	1
Manuel de pieces – numérique	4.1.4 (c)	1

Ajout 1 joint à l'Annexe "A"

Liste des caractéristiques supplémentaires

GRUPE 3, CONFIGURATION A

Article 004

Group 3 - Configuration A - Quantité 1 (**Institution de William Head**)

Conformément à la description d'achat Groupe 3 (Camion, Moyen) y compris les caractéristiques et accessoires suivants:

ARTICLE	PARAGRAPHE	QUANTITÉ
Cabine allongée	3.5.1 (a)	1
Roue de secours avec espace de rangement	3.11.1 (b)	1
Peinture – Bleu foncé	3.18	1
Plate-forme – 16 pieds	3.20.1 (n)	1

Ajout 1 joint à l'Annexe "A"

Liste des caractéristiques supplémentaires

GRUPE 3, CONFIGURATION B

Article 005

Group 3 - Configuration B - Quantité 1 (**Institution d'Edmonton**)

Conformément à la description d'achat Groupe 3 (Camion, Moyen) y compris les caractéristiques et accessoires suivants:

ARTICLE	PARAGRAPHE	QUANTITÉ
Cabine conventionnelle	3.5 (a)	1
Roue de secours	3.11.1 (a)	1
Peinture – Bleu foncé	3.18	1
Carrosserie-fourgon – 22 Pieds	3.20.1 (e)	1
Hayon élévateur électrohydraulique escamotable	3.20.1 (y)	1

Ajout 1 joint à l'Annexe "A"

Liste des caractéristiques supplémentaires

GRUPE 3, CONFIGURATION C

Article 006

Group 3 - Configuration C - Quantité 1 (**Institution de Collins Bay**)

Conformément à la description d'achat Groupe 3 (Camion, Moyen) y compris les caractéristiques et accessoires suivants:

ARTICLE	PARAGRAPHE	QUANTITÉ
Cabine conventionnelle	3.5 (a)	1
Roue de secours	3.11.1 (a)	1
Peinture – Bleu foncé	3.18	1
Carrosserie-fourgon isolée – 20 Pieds	3.20.1 (j)	1
Hayon élévateur électrohydraulique escamotable	3.20.1 (y)	1
Porte-étiquettes de matières dangereuses	3.20.1 (ad)	1
Manuel d'entretien – numérique - Anglais	4.1.4 (a)	1
Manuel de pieces – numérique	4.1.4 (c)	1
Formation – Familirisation - Anglais	4.2 (a)	1

Ajout 1 joint à l'Annexe "A"

Liste des caractéristiques supplémentaires

GRUPE 3, CONFIGURATION C

Article 007

Group 3 - Configuration C - Quantité 2 (**Dépôt d'approvisionnement régional, Abbotsford, C.-B**)

Conformément à la description d'achat Groupe 3 (Camion, Moyen) y compris les caractéristiques et accessoires suivants:

ARTICLE	PARAGRAPHE	QUANTITÉ
Cabine conventionnelle	3.5 (a)	2
Peinture – Bleu foncé	3.18	2
Carrosserie-fourgon – 24 Pieds	3.20.1 (f)	2
Hayon élévateur électrohydraulique escamotable	3.20.1 (y)	2

Ajout 1 joint à l'Annexe "A"

Liste des caractéristiques supplémentaires

GRUPE 3, CONFIGURATION D

Article 008

Group 3 - Configuration D - Quantité 1 (**Pénitencier de la Saskatchewan**)

Conformément à la description d'achat Groupe 3 (Camion, Moyen) y compris les caractéristiques et accessoires suivants:

ARTICLE	PARAGRAPHE	QUANTITÉ
Cabine conventionnelle	3.5 (a)	1
Roue de secours	3.11.1 (a)	1
Peinture – Bleu foncé	3.18	1
Plateau à ridelles – 14 Pieds	3.20.1 (s)	1
Hayon élévateur électrohydraulique escamotable	3.20.1 (y)	1
Porte-étiquettes de matières dangereuses	3.20.1 (ad)	1
Manuel d'entretien – numérique - Anglais	4.1.4 (a)	1
Manuel d'entretien – numérique - Français	4.1.4 (b)	1
Manuel de pieces – numérique	4.1.4 (c)	1
Formation – Familiarisation - Anglais	4.2 (a)	1

ANNEXE "B" de la PARTIE 5 – DEMANDE DE SOUMISSIONS

PROGRAMME DE CONTRATS FÉDÉRAUX POUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI - ATTESTATION

Je, soumissionnaire, en présentant les renseignements suivants à l'autorité contractante, atteste que les renseignements fournis sont exacts à la date indiquée ci-dessous. Les attestations fournies au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment. Je comprends que le Canada déclarera une soumission non recevable, ou un entrepreneur en situation de manquement, si une attestation est jugée fautive, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat. Le Canada aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations d'un soumissionnaire. À défaut de répondre à toute demande ou exigence imposée par le Canada, la soumission peut être déclarée non recevable ou constituer un manquement aux termes du contrat.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi, visitez le site Web d'Emploi et Développement social Canada - Travail.

Date : _____ (AAAA/MM/JJ) [si aucune date n'est indiquée, la date de clôture de la demande de soumissions sera utilisée]

Compléter à la fois A et B.

A. Cochez seulement une des déclarations suivantes :

- A1. Le soumissionnaire atteste qu'il n'a aucun effectif au Canada.
- A2. Le soumissionnaire atteste qu'il est un employeur du secteur public.
- A3. Le soumissionnaire atteste qu'il est un [employeur sous réglementation fédérale](#), en vertu de la [Loi sur l'équité en matière d'emploi](#).
- A4. Le soumissionnaire atteste qu'il a un effectif combiné de moins de 100 employés au Canada (l'effectif combiné comprend les employés permanents à temps plein, les employés permanents à temps partiel et les employés temporaires [les employés temporaires comprennent seulement ceux qui ont travaillé pendant 12 semaines ou plus au cours d'une année civile et qui ne sont pas des étudiants à temps plein]).
- A5. Le soumissionnaire a un effectif combiné de 100 employés ou plus au Canada; et
 - A5.1. Le soumissionnaire atteste qu'il a conclu un [Accord pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi](#) valide et en vigueur avec EDSC - Travail.
 - OU
 - A5.2. Le soumissionnaire a présenté l'[Accord pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi \(LAB1168\)](#) à EDSC - Travail. Comme il s'agit d'une condition à l'attribution d'un contrat, remplissez le formulaire intitulé Accord pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi (LAB1168), signez-le en bonne et due forme et transmettez-le à EDSC - Travail.

Solicitation No. - N° de l'invitation
21120-195069/C
Client Ref. No. - N° de réf. du client
SA E60HP-16TRUK/HP

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
21120-195069

Buyer ID - Id de l'acheteur
CCC No. /N° CCC - FMS No/ N° VME

B. Cochez seulement une des déclarations suivantes :

- B1. Le soumissionnaire n'est pas une coentreprise.
OU
 B2. Le soumissionnaire est une coentreprise et chaque membre de la coentreprise doit fournir à l'autorité contractante l'annexe Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation. (Consultez la section sur les coentreprises des instructions uniformisées.)

Solicitation No. - N° de l'invitation
21120-195069/C
Client Ref. No. - N° de réf. du client
SA E60HP-16TRUK/HP

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
21120-195069

Buyer ID - Id de l'acheteur
CCC No. /N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEX “C” à la PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire accepte l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat Visa;
- Carte d'achat MasterCard;
- Dépôt direct (national et international);
- Échange de données informatisé (EDI);